

Veau d'embouche

Comment et quoi préparer pour son audit?

C'est le temps de votre audit? Voici un rappel des documents à préparer et des choses à faire avant la visite de l'auditeur.

1. Avoir toute la documentation nécessaire à portée de main
 - **Protocoles : (des questions seront posées sur vos protocoles, ceux-ci peuvent être écrits ou dis verbalement à l'auditeur)**
 - Protocole de traitement
 - Protocole d'euthanasie
 - Protocole pour les animaux non ambulatoire
 - **Registres : (seront examinés)**
 - Registre des traitements pour tous les produits de santé animale utilisés dans l'entreprise bovine
 - Registre de sortie indiquant que les délais d'attente et la présence possible d'aiguilles ont été vérifiés avant l'expédition des animaux (bon de prise en charge du camionneur, déclaration de vaccination peuvent remplacer ce registre de sortie)
 - Ordonnances du vétérinaire
 - Registre décès-euthanasie
 - Si 'il y a lieu : Registre d'utilisation d'herbicides ou de pesticides dans les pâturages et les champs de foin
 - **Autres documents**
 - Lettre des fournisseurs de litière indiquant que du bois traité ou des agents de conservation n'ont pas été utilisés ou assurance verbale (date de l'appel)

Rappel : Les documents requis (ci-dessus) peuvent avoir une autre forme que celle suggérée dans le manuel du producteur tant que toutes les informations essentielles s'y retrouvent.

2. Petits trucs à faire pour faciliter la visite :
 - Vérifier la date d'expiration des médicaments et jeter les produits périmés
 - Avoir son manuel du producteur et le code bovin bien en vu
 - Aviser le personnel de la visite de l'auditeur et de la possibilité qu'ils soient questionnés

Pour en savoir davantage :

Agente aux programmes qualité et bien-être animal

Catherine Larivée Bazinet, agr.

Les Producteurs de bovins du Québec - Maison de l'UPA

Téléphone : 450 679-0540 poste 8329

clariveebazinet@upa.qc.ca | www.bovin.qc.ca

Pour de plus amples informations visiter le www.verifiedbeefproductionplus.ca